Marseille : Deux coups de couteau dans le ventre pour un papier jeté par terre

18/08/2011 à 18h46

Un jeune homme de 33 ans dont l'état mental a été reconnu comme "altéré" par les psychiatres a été condamné à trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et mise à l'épreuve.

Les juges lui ont imposé une obligation de soins. Et c'est bien une fragilité mentale qui semble à l'origine d'une étonnante agression, le 8 juillet dernier, lors d'un concert des Estivales du palais Longchamp. Tatoueur durant dix ans, créateur de musique sur ordinateur, un spectateur de 33 ans, assis sur un muret, s'en prend à un enfant de neuf ans. *"Le parc est pas une poubelle"*, assène-t-il au garçonnet qu'il accuse d'avoir jeté un papier par terre. Le père, un photographe venu pour entendre les reprises de Queen avec ses deux enfants et leur mère, protège son fils. *"J'ai repoussé l'individu, je croyais qu'il avait un trousseau de clés dans la main. Puis j'ai vu mon t-shirt taché de sang."* […]

La Provence

(Merci à Mars)